

LE CONSEIL DES SENIORS DE METZ : DES AMBASSADEURS ENGAGÉS !



METZ
Ville Amie des Aînés depuis 11-2012
Metz (57)
Fiche publiée le 12/03/2018

OBJECTIFS

Encourager la participation citoyenne des seniors par la création d'une instance consultative. Consulter les habitants âgés de manière à améliorer l'adaptation du territoire au vieillissement. Permettre aux retraités de la ville d'être acteurs de la démarche Villes Amies des Aînés.

PRATIQUE

Créer un règlement intérieur de l'instance stipulant ses modalités de fonctionnement et son rôle. Animer les réunions du Conseil. Proposer la création de groupes de travail afin d'initier une dynamique de réflexion sur différents sujets. Réunir régulièrement l'instance en plénière afin de réfléchir sur la démarche Villes Amies des Aînés initiée dans le territoire.



UNE INSTANCE DE RÉFLEXION ET DE CONCERTATION

La Ville de Metz, dans le cadre de sa politique de participation citoyenne et de promotion de la place des seniors dans la cité, a décidé de créer un Conseil des Seniors. Cette instance est destinée à permettre aux seniors d'apporter leur compétences, leur expérience et leur disponibilité pour contribuer aux côtés de la Municipalité des services et des autres instances participatives à l'amélioration de la qualité de la ville et au mieux vivre ensemble dans la cité. L'objectif est aussi de faire en sorte que les membres du Conseil des Seniors soient des personnes ressources et relais pour les autres seniors messins.

Cette instance, créée en 2012 et confiée au CCAS a été remise au goût du jour en juin 2015. En effet, à cette période, le Conseil des Seniors est rattaché à la Ville dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche Metz Ville Amie des Aînés. La Mission Ville pour tous -seniors, santé et handicap -, créée en novembre 2014, est le service de rattachement de cette instance participative. Elle est responsable de son bon fonctionnement et de la logistique.

Le Conseil des Seniors ne constitue pas un lieu de représentation catégorielle ou politique des retraités et personnes âgées: il s'agit d'un organe consultatif et de concertation.

Les 30 membres du Conseil des Seniors sont dési-

gnés pour cinq ans. Le Conseil des Seniors actuel a été installée en assemblée plénière le 9 juin 2015 et sera donc impliqué sur la durée du premier plan d'action de Metz Ville Amie des Aînés jusqu'en 2020. Le Conseil des Seniors est renouvelé dans le délai de trois mois suivant le renouvellement du Conseil Municipal. Le Conseil est constitué de seniors volontaires, engagés individuellement, égaux, sans distinction ni hiérarchie entre eux. L'engagement est bénévole et à titre gratuit. Les conditions d'engagement et de fonctionnement sont fixés dans un Règlement Intérieur.

UN CONSEIL DES SENIORS ACTIF

Les membres du Conseil des seniors sont très fortement engagés et impliqués dans la démarche Metz, Ville Amie des Aînés : de la conception (participation à l'audit dans les huit thématiques) à l'élaboration du plan d'action et jusqu'à sa mise en œuvre.

Trois groupes de travail ont été constitués au sein du Conseil des Seniors pour la mise en œuvre des initiatives du plan d'action, dans le respect des objectifs désignés : communication, mobilité et lien social et solidarités.

- Groupe mobilité : création d'une fiche qui explicite le contenu d'une visite guidée de l'Office de Tourisme et participation à la journée accessibilité organisée par le réseau de transport en commun Le Met'



à destination de ses salariés afin de les sensibiliser aux publics avec des « fragilités ».

- Groupe communication : participation à l'élaboration de la communication pour le lancement du plan d'actions Ville Amie des Aînés : création d'une expo photo, choix des textes, participation aux séances photos, réalisation de clips vidéos... Ce groupe travaillera aussi à partir de septembre à l'amélioration du site internet et sur la réédition du guide seniors.

- Groupe lien social et solidarité : des membres du Conseil des seniors participent à la distribution des colis Noël, d'autres sont bénévoles au sein du dispositif Ag'écoute de Monalisa (appels téléphoniques aux personnes âgées isolées).

Ils interviennent également lors de manifestations organisées par ou avec la Ville pour renseigner la population sur ce qui se fait à Metz pour les seniors (accueil des nouveaux arrivants, salons des seniors, salons de l'accessibilité etc.). Ce sont de véritables ambassadeurs de la Ville de Metz !

LES SENIORS, ACTEURS ET AMBASSADEURS DE LA DÉMARCHE VILLE AMIE DES AÎNÉS

Le Conseil des Seniors est le fil rouge de la démarche Ville Amie des Aînés. En effet, la Ville de Metz souhaite aller au delà de l'appel à l'expertise d'usage, de l'avis du senior : ici le senior est fortement impliqué, il participe à la co-construction du plan d'action et à sa mise en œuvre. **Le Conseil des Seniors se réunit en plénière deux fois par an, et ces rencontres sont l'occasion d'évaluer l'implication et la satisfaction des membres, les perspectives d'amélioration et le plan d'action Metz Ville Amie des Aînés.** Ce dernier fait l'objet d'une évaluation :

- sur la base d'indicateurs qui permettront de savoir si les actions répondent aux attentes et ce que cela aura apporté aux participants (fiche évaluation/syn-

thèse après chaque action/ateliers)

- un bilan annuel qui permettra d'ajuster et d'améliorer les projets
- un bilan global qui permettra d'identifier le nombre de seniors touchés, les forces, les améliorations... et de savoir si les objectifs auront été atteints, si les actions ont répondu aux attentes des participants et les pistes à envisager pour le prochain plan d'action

CRÉER DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

L'organisation de cette instance permet la mobilisation de plusieurs partenaires bénévoles, associatifs et institutionnels pour des actions qui se construisent avec la mutualisation des moyens et des idées de chacun et grâce au dynamisme, à la force de persuasion et de proposition des seniors. La réalisation et la mise en œuvre des actions se fait en transversalité avec le Conseil des Seniors, les services municipaux concernés, les partenaires associatifs, institutionnels et les seniors messins. **Tout au long de la réalisation de leurs travaux, les membres du Conseil des Seniors sont ainsi amenés à rencontrer différents partenaires et ils découvrent aussi des dispositifs, des fonctionnements dont ils n'avaient pas connaissance jusqu'ici. Grâce à cette pratique, ils acquièrent des connaissances qu'ils peuvent transmettre à leur entourage direct, amis, famille mais aussi aux autres seniors. Ils deviennent les ambassadeurs de la Ville de Metz.** L'implication au sein du Conseil des Seniors permet par ailleurs aux membres de vivre la Ville différemment et de développer un sentiment d'appartenance et d'utilité pour soi et pour les autres.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Metz, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com